

Jean-Michel ADAM

Les genres du discours épistolaire
De la rhétorique à l'analyse pragmatique
des pratiques discursives

**LA CORRESPONDANCE DANS LA TRADITION RHÉTORIQUE
ET SCOLAIRE DU XIX^e SIÈCLE**

Dans le but d'historiciser le regard que nous pouvons porter aujourd'hui sur les formes du discours épistolaire, je partirai de réflexions rarement citées¹ de G. Lanson, dans son introduction à un *Choix de lettres du XVII^e siècle*, publié chez Hachette et réédité à plusieurs reprises sous forme de manuel de textes du grand siècle². J'ai retenu ce court texte et quelques manuels à succès du XIX^e siècle en raison de leur influence et du fait qu'ils représentent assez bien la transition entre le classicisme et notre modernité. Mes exemples et références encadreront ainsi le corpus du XVIII^e siècle, objet principal du présent volume.

— Instruit de la tradition rhétorique et littéraire, Lanson propose une rapide et éclairante histoire des conditions de production de l'épistolaire. De l'ancienne Egypte, où elle devient « un exercice de scribes diserts et d'écoliers faisant leur rhétorique » (Introduction, p. VIII), au XVII^e siècle, en passant par l'empire romain, les épîtres de Saint Paul et l'art de Madame de Sévigné, Lanson note que la lettre remplissait d'abord une importante et collective fonction d'information : « On s'assurait des correspondants pour savoir ce qui se passait dans le monde » (Intro, p. XXII). Pour ne prendre qu'un exemple, la correspondance des jésuites envoyés christianiser la Chine ou les Amériques remplissait, sous forme de « relations », une fonction d'information aussi administrative qu'ethno-anthropologique. Les *Lettres édifiantes et curieuses des missions de l'Amérique méridionale* (Utz, 1991) donnent une idée de l'édition originale de la correspondance des missionnaires de la

1. Il est ignoré du petit livre, par ailleurs intéressant, de Geneviève Haroche-Bouzinac : *L'Épistolaire* (Hachette 1995) et de la plupart des bibliographies des œuvres de Lanson.

2. Notée ci-après « Intro. » et suivie du numéro de la page de l'édition Hachette, non datée, que je cite. Ce livre a probablement été écrit à la toute fin du XIX^e ou au tout début du XX^e.

Compagnie de Jésus présents en Chine, Inde et Amérique coloniale espagnole (l'édition originale, qui se compose de trente-quatre volumes, s'étend de 1702 à 1776). On peut également lire l'édition, par Guy Laflèche, de la correspondance des jésuites de la Nouvelle France, au milieu du XVII^e siècle : *Les Martyrs canadiens* (éd. Singulier, 6 volumes, Québec). Je citerai plus loin (5) la lettre qui ouvre le troisième volume de cette édition critique, lettre intitulée «Relation de ce qui s'est passé en la mission des pères de la Compagnie de Jésus aux Hurons, pays de la Nouvelle France, ès années 1648 et 1649» (1991, p. 33-34).

La naissance de la presse moderne, soutenue par le télégraphe, est venue bouleverser cette fonction de la production épistolaire :

De nos jours, les journaux impriment ce que les lettres particulières contenaient seules autrefois. [...] Les journaux, assistés du télégraphe, déflorent tous les événements; c'en est fait de la lettre narrative, comme Mme de Sévigné en écrivait sur Vatel ou sur Turenne. Elle a perdu sa raison d'être (Lanson, Intro, p. XXII).

On est effectivement loin, déjà à l'époque de Lanson, des nécessités d'un Tacite, demandant à Pline le Jeune de lui conter la mort de Pline l'Ancien. Le rôle informatif des lettres classiques explique l'importance des développements narratifs et descriptifs, voire des paroles relatées sous forme de citations. Comme les jésuites de la Nouvelle France transforment en martyrs les victimes des Iroquois, Pline le Jeune raconte les réactions de son oncle face à l'éruption du Vésuve en transformant les actes de ce dernier en comportement héroïque par une manipulation narrative décrite par Umberto Eco dans le n° 12 de *La Lettre Internationale* (1987). Des narrations d'ampleur collective aux menus faits de la vie individuelle, le récit envahissait la correspondance. Ainsi dans cette lettre de Lucie de Cotentin de Tourville, marquise de Gouville, au comte de Bussy-Rabutin, en date du 10 novembre 1666 qui thématise en ouverture à la fois le besoin de la correspondance et celui de la conversation, et qui réintroduit les nécessités de la correspondance au cœur même de l'épisode relaté :

(1). Vous êtes un ingrat de vous plaindre de moi. J'appelle Mlle Dupré à témoin pour vous dire si je ne lui ai pas demandé mille fois votre adresse. Cependant elle m'amusoit toujours, et me disoit que vous nous l'enverriez quand il vous plairoit recevoir de nos lettres; et il me semble, si je ne me trompe fort, que vous m'aviez dit la même chose. Tenez-vous donc pour content et recevez mille amitiés que la comtesse du Plessis me vient de prier de vous faire de sa part. Elle et moi mourrons d'envie de vous voir ici. On vous contera mille choses qu'on ne vous sauroit écrire.

Les nouvelles les plus fraîches sont de moi, qui fus volée hier au soir à huit heures par des soldats. Je revenois de chez Mme de***. Voyez un peu le bon naturel que j'ai pour vous! comme ils me voloient, je leur donnai par mégarde votre lettre, que je leur redemandai, songeant en ce moment que si je la leur laissois, je perdrais votre adresse. Ils me la rendirent toute ensanglantée parce que la glace de mon carrosse leur avoit écorché les mains. Je me comportois assez

bien en cette occasion, quoiqu'à vous parler franchement je mourusse de peur. Ils volèrent le même soir un lieutenant aux gardes qui les prit prisonniers : ainsi ils doivent être pendus cette semaine.

La cour ne reviendra ici qu'au mois de janvier. Les bals de Saint-Germain sont les plus galans du monde ; il n'y a rien de pareil aux dépenses qu'on y fait pour les habits. On porte de l'or et de l'argent.

— Gustave Lanson énonce un point de vue largement partagé par les maîtres de rhétorique :

L'erreur vient du mot dont on se sert. Il n'y a pas d'*art épistolaire*. Il n'y a pas de *genre épistolaire* : du moins dans le sens littéraire du mot *genre*. Autant vaudrait dire le *genre oral*, pour y faire rentrer à la fois les conversations privées, les entretiens diplomatiques, et toutes les communications de pensées, qui se font de vive voix, en dehors du genre oratoire. (Intro, p. II)

Lorsqu'il parle de « littérature épistolaire », Lanson donne à ce mot sa connotation non nécessairement artistique. S'il n'exclut pas l'existence d'un éventuel genre épistolaire, il n'en fait pas pour autant un « genre littéraire ». N'étant pas « une œuvre d'art destinée expressément à produire une impression esthétique » (Intro, p. III), la « forme épistolaire » n'est pas un genre littéraire : « c'est la nécessité matérielle et brute qui l'impose. On écrit ce qu'on ne peut pas dire, et voilà tout » (Intro, p. II). A la même époque, dans le dernier chapitre de son *Art d'écrire enseigné en vingt leçons*, Albalat s'appuie également sur la visée du discours et les conditions pragmatiques de l'énonciation : « La lettre, dans le train ordinaire, n'est pas un genre voulu, un travail de choix. C'est une obligation. On a telle missive à envoyer, telle correspondance à faire, selon les hasards de la vie, parce qu'il vous arrive telle ou telle chose » (1900, p. 315). Pour Lanson comme pour Albalat, ce sont, plus largement, les circonstances de l'interaction socio-discursive en cours qui dictent les règles d'écriture de chaque lettre :

Chaque espèce de lettre est régie par les règles qui s'appliquent aux manifestations verbales correspondantes, et celles-ci de leur côté sont soumises aux convenances complexes et délicates qui s'appliquent à toutes les manifestations extérieures de la personne humaine. (Intro, p. IV)

— La lettre est définie, par Lanson et par la tradition, comme « une conversation avec une personne absente », mais une « conversation écrite ». Il résume ainsi la filiation des pratiques discursives orales et écrites :

Pendant deux siècles, la pensée de la France habita les salons ou tendit par tous les efforts et par tous les sacrifices à s'y faire recevoir. Si la littérature y perdit parfois du sérieux et de la profondeur, si trop souvent elle préféra l'élégance à la sévère beauté, elle y gagna en revanche certaines qualités qui multiplient la force d'expansion et de séduction des idées, mais surtout elle y gagna l'incomparable richesse, l'éclat sans rival des correspondances. Précieux, jansénistes, courtisans, bourgeois de Paris, prélats, philosophes, diplomates, capitaines, rois même, femmes surtout, tout le monde en ces deux siècles, à la cour, en province, et jusqu'au fond de l'Allemagne et de la Russie, de Louis XIV à Frédéric II, de

Guy Patin à Galiani, de Voiture au prince de Ligne, de Fénelon à Voltaire, de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon à Mme du Deffand et à la grande Catherine, tout le monde, après le plaisir de causer, n'en connaît pas de plus grand que le plaisir d'écrire. (Intro, p. XVIII; je souligne)

Le début du *Roman par lettres*¹ (1829), texte inachevé de Pouchkine, présente une mise en scène littéraire des caractéristiques principales de l'épistolaire. La première lettre de Lise, qui s'est éloignée de St. Pétersbourg, s'achève par une thématization de la fonction informative dont nous parlions plus haut :

(2). Ecris-moi, mon ange, tes lettres me causeront une grande joie. Que deviennent vos bals, que deviennent nos communes relations? Bien que je sois devenue une recluse, je n'ai pourtant pas tout à fait renoncé à la vaine agitation du monde, – les nouvelles qui m'en parviennent m'intéressent.

A la fin de la réponse de son amie Sacha, après la satisfaction de cette demande d'information, la question de la conversation et de l'absence sont clairement thématized :

(3). Que te dire de Pétersbourg? Nous sommes encore en villégiature, mais presque tout le monde est parti. Les bals commenceront dans deux semaines environ. Le temps est splendide. Je me promène beaucoup. Ces jours-ci, nous avons des invités à dîner, l'un d'eux a demandé si j'avais de tes nouvelles. Il a dit que ton absence dans les bals se remarque comme une corde qui manque sur un piano, et je suis parfaitement d'accord avec lui. J'espère toujours que cet accès de misanthropie ne durera pas. Reviens, mon ange; sans quoi je n'aurai personne cet hiver à qui communiquer mes innocentes observations et les épigrammes que mon cœur formule. Adieu, ma chérie, réfléchis et ravise-toi.

La réponse de Lise met l'accent sur le caractère substitutif de la correspondance :

(4). Tu dis que tu n'auras personne cet hiver à qui faire part de tes observations satiriques, mais notre correspondance, à quoi sert-elle donc? Ecris-moi tout ce que tu remarqueras [...].

Tu vois : je bavarde avec toi comme d'habitude. Ne sois donc pas, toi, chiche de ces entretiens entre absents. Ecris-moi aussi souvent et aussi longuement que tu peux, tu ne peux t'imaginer ce que signifie l'attente du jour du courrier à la campagne. L'attente d'un bal n'est pas comparable.

Dans leurs *Leçons de littérature française et de morale*, ouvrage à succès du milieu du XIX^e siècle, Noël et de La Place – qui admettent l'existence d'un genre épistolaire – apportent une intéressante nuance. Lorsqu'on définit la lettre comme une conversation ou un entretien :

1. Cité ici dans la traduction d'André Meynieux (Mazenod, Paris, 1962). Texte malheureusement absent des recueils d'écrits autour de St. Pétersbourg publiés actuellement...

[...] cette définition, fautive sous bien des faces, est vraie par un côté : une lettre, quelle que soit la nature du sujet, quelque éloignée qu'elle puisse être du ton de la conversation, ne s'en écartera que pour y rentrer souvent. De là ces formes consacrées dans le discours parlé, de là ces interruptions en style direct qui permettent de couper le fil des idées, et de le renouer à son gré, et par conséquent de lier et de détacher avec facilité les différentes parties d'une lettre.

Le style épistolaire, envisagé sous ce point de vue, emprunte véritablement à la conversation la facilité de passer brusquement et sans préparation d'une idée à une autre, et s'épargne ainsi l'extrême difficulté des transitions. C'est un des privilèges du genre. (1842, p. 189)

De cette souplesse et de ces changements plus ou moins brusques, la lettre (1) témoigne assez bien : à chaque paragraphe son objet thématique et ceci sans guère de transitions. La mise en avant de cette caractéristique générique, qui rappelle le « *Rex tam multiplex propeque ad infinitum varia* » d'Erasme (1502), se retrouve chez Noël et de La Place :

Comme les objets de nos pensées, de nos intérêts, de nos affections sont aussi divers que le sont les rapports des hommes entre eux, on ne saurait établir une classification rigoureuse des différentes espèces de lettres dont le genre épistolaire se compose [...]. Il n'est point en littérature de genre plus varié, plus étendu ; il comprend tout ce que la pensée embrasse, tout ce que la parole peut exprimer. (1842, p. 189)

STRUCTURE COMPOSITIONNELLE DE LA FORME EPISTOLAIRE

En dépit d'une indéniable diversité générique, la forme épistolaire présente un certain nombre de constantes compositionnelles. Pour la tradition médiévale une lettre comporte cinq parties : la *salutatio*, la *captatio benevolentiae*, la *narratio*, la *petitio* (demande ou objet de la lettre) et la *conclusio*. La tradition classique réduit plus justement la composition à trois grands ensembles : la prise de contact avec le destinataire de la lettre qui correspond à l'*exorde* de la rhétorique, la présentation et le développement de l'objet du discours dont la notion rhétorique de *narratio* ne recouvre pas tous les possibles, enfin l'interruption finale du contact ou conclusion.

Dans une perspective pragmatique et textuelle, il est nécessaire de partir de l'existence d'une macro-unité : le *texte dialogal*. Ce dernier comporte un plan de texte contraignant : des *séquences phatiques* d'ouverture et de clôture, d'une part, des *séquences transactionnelles* constituant le corps de l'interaction, d'autre part. La forme épistolaire a beau être monogérée, elle reprend, à sa manière, ce plan de texte dont les différents genres épistolaires règlent les variations tant formelles que stylistiques. On distinguera donc, très simplement, dans toute forme épistolaire, le plan de texte de base suivant :

Ouverture	Exorde	Corps de la lettre	Péroraison	Clôture
Termes d'adresse & indications de lieu et de temps				Clausule & signature
< 1 >	< 2 >	< 3 >	< 4 >	< 5 >

Facultatives et plus ou moins développées, les parties du plan de texte < 2 > et < 4 > sont des zones discursives de transition (introduction-préparation et conclusion-chute) entre les moments initial et final à dominante phatique et le corps de la lettre proprement dit. Elles comportent toutes les caractéristiques que la rhétorique accorde traditionnellement à l'exorde et à la péroraison : préparer, d'une part, la réception de l'échange en ménageant la face d'autrui (du familier au plus solennel) et en introduisant le propos, d'autre part, récapituler et achever de convaincre en introduisant éventuellement plus de pathétique et en préparant les futures interactions avec le destinataire (en particulier sa réponse). La lettre suivante peut être ainsi décomposée :

(5). < 1 > Au révérend Père, le Père Claude de Lingendes,
Provincial de la Compagnie de Jésus
en la Province de France

Mon révérend Père,

< 2 >. La relation des Hurons que j'envoie à votre Révérence, lui fera voir la desroute et la désolation de ces pauvres Nations d'enhaut, le massacre de la fleur de nos Chrestiens, la mort glorieuse de trois de leurs Pasteurs, et leur retraite, avec une partie de leur troupeau, dans une Isle de leur grand Lac.

< 3 >. [...] Les Iroquois nous ont un peu donné de repos ici bas; mais je ne sçai si ce sera pour long-temps : nostre consolation est que les différences des temps sont aussi bien sujettes à Dieu que celles des lieux, et que nous ne devons estre que trop contens de tout ce qu'il plaira à sa divine Majesté d'en ordonner.

< 4 >. Quoi que c'en soit, votre Révérence voit assez que nous avons besoin d'un secours extraordinaire de ses Saints Sacrifices et prières, c'est ce que nous la prions très humblement de nous octroyer, et ce que nous espérons entièrement de sa bonté, et charité en nostre endroit,

< 5 >. De votre Révérence,
De Kébec,
ce huit septembre 1649,

Serviteur très humble et très obéissant
en nostre Seigneur,

Hiérôme Lallement

Autour d'une dominante qu'en dépit de l'absence de réplique, on peut dire dialogale – car elle ouvre sans cesse le discours sur le destinataire, par le biais d'incises interpellatives – le corps de toute lettre comporte des moments (séquences plus ou moins développées ou simples constructions périodiques¹) descriptifs, narratifs, explicatifs-justificatifs,

1. Sur cette théorie des séquences, je renvoie à *Les textes : types et prototypes*, Nathan, coll. FAC, 1992 et à « L'argumentation dans le dialogue », *Langue Française* n° 112, Larousse, 1996.

argumentatifs. Le corps d'une lettre peut fort bien n'être constitué que par la préparation d'un acte de discours délicat (remerciement, requête, condoléances, etc.). En fait, toutes ces possibilités compositionnelles se combinent très librement. C'est ce que montre fort bien, ici même, Jürgen Siess qui, menant une analyse assez exemplaire d'une lettre, me dispense d'exposer dans le détail la technique du découpage séquentiel d'un texte.

Comme le dit la citation de Noël et de La Place donnée plus haut, < 3 > peut passer, plus ou moins librement selon les genres de correspondance, d'un objet à un autre. Cette variation détermine le plan du corps de la lettre et sa segmentation éventuelle (changements de paragraphes liés à des changements d'objet du discours).

On a vu, plus haut, un exemple de narration avec le second paragraphe de (1). Le fragment de lettre (2) est un bel exemple de segment dominé par une requête – voir aussi, ci-après, les lettres (10) et surtout (8) et (11). Au milieu du fragment (3), on trouve des discours relatés (de façon indirecte ou narrativisée) et commentés : «[...] l'un d'eux a demandé... Il a dit que..., et je suis parfaitement d'accord avec lui». On pourrait encore ajouter ce passage, dominé par la description, du *Roman par lettres* de Pouchkine :

(6). Avant-hier, on donnait un bal chez K... Il y avait un monde fou. On a dansé jusqu'à cinq heures. K. V. était habillée très simplement ; une mignonne robe de crêpe blanc, sans même de guirlande de fleurs, et sur la tête et le cou pour un demi-million de brillants : pas plus ! Z., selon son habitude, était habillée de façon grotesque. Où va-t-elle chercher ses garnitures ? Ce ne sont pas des fleurs qu'on avait cousu sur sa robe, mais des sortes de champignons séchés. N'est-ce pas toi, mon ange, qui les lui avais envoyés de la campagne ? [...]

Les deux portraits successifs ne diffèrent que par un passage de l'ironie à la franche moquerie. Si l'ironie apparaît dans le contraste entre le début du portrait de K. V. et la chute exclamative : « pas plus ! », le portrait de Z. est immédiatement sous le signe du grotesque et interrompu par deux questions, la dernière ouvrant la lettre sur l'interlocutrice : « n'est-ce pas toi, mon ange [...] ».

DU GENRE AUX GENRES

Lanson dénonce les tentatives de classement :

Faut-il reconnaître vingt catégories de lettres avec le prétendu Démétrius de Phalère, ou quarante et une avec Proclus, ou bien sept ou huit avec M. Merlet ? Je n'en sais rien et je ne m'en soucie guère. Tout cela est factice. Si on distingue la *lettre d'amitié* et la *lettre d'amour*, la *lettre de sollicitation* et la *lettre de consolation*, la *lettre de blâme* et la *lettre de louange*, la *lettre narrative* et la *lettre descriptive*, pourquoi pas aussi la lettre de *joie* et la lettre de *tristesse*, la lettre d'*inquiétude* et celle de *sécurité*, et puis la *lettre champêtre*, la *lettre mondaine*, la *lettre psychologique*, la lettre *historique*, en un mot autant de sortes de lettres qu'il peut y avoir de sentiments dans le cœur humain, et d'objets à ces sentiments ? (Intro, p. I)

Ce n'est pas tout à fait l'avis de Théodore H. Barrau, dans *Méthode de composition et de style*. Dans ce manuel, publié chez Hachette à la fin du XIX^e siècle (la quatorzième édition date de 1882), Barrau considère trois sortes principales de lettres : les *lettres d'amitiés*, les *lettres de politesse* qui se distinguent des premières par une liberté moins grande et le respect « de bienséances plus sévères », enfin les *lettres d'affaires* (commerciales ou administratives). A ces trois types, il ajoute encore les *pétitions* et les *rappports*.

La diversité des pratiques socio-discursives épistolaires a pour conséquence l'existence non pas d'un genre, mais de genres. Le principe bakhtinien sur lequel je fonde ma réflexion¹ est le suivant :

Chaque sphère [de l'activité et de la communication humaine] connaît ses genres, appropriés à sa spécificité, auxquels correspondent des styles déterminés. Une fonction donnée (scientifique, technique, idéologique, officielle, quotidienne) et des conditions données, spécifiques pour chacune des sphères de l'échange verbal, engendrent un genre donné, autrement dit, un type d'énoncé donné, relativement stable du point de vue thématique, compositionnel et stylistique. Le style est indissociablement lié à des unités thématiques déterminées et, ce qui est particulièrement important, à des unités compositionnelles : type de structuration et de fini d'un tout, type de rapport entre le locuteur et les autres partenaires de l'échange verbal (rapport à l'auditeur, ou au lecteur, à l'interlocuteur, au discours d'autrui, etc.). Le style entre au titre d'élément dans l'unité de genre d'un énoncé. (Bakhtine : *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, 1984, p. 269)

Je ne développe pas, car cette tripartition reste assez proche de la triade rhétorique classique : sous la « thématique » Bakhtine revisite *l'inventio*, sous la « composition » : la *dispositio* et sous le « style » : *l'élocutio*. La forme épistolaire possède une caractéristique dialogique commune à toutes les sortes de lettres : l'inscription de la situation énonciative dans le texte². Si l'on considère les quatre paramètres primaires de la situation – co-énonciateurs, temps et lieu de l'acte –, on se rend compte que toutes les formes épistolaires les introduisent formellement, en < 1 > et en < 5 >. Le lieu et la date de l'énonciation, appuyés par le cachet de la poste, les formules d'adresse et de politesse désignant le statut reconnu à l'autre par l'énonciateur et enfin la signature sont placés aux frontières de la lettre. L'absence de l'interlocuteur et la nature spatio-temporelle de cette séparation sont assurément le trait propre à cette forme de dialogue différé, de conversation écrite fondée sur une absence. Toutefois, la caractéristique principale de l'épistolaire est que l'interaction en cours est thématifiée dans le texte et en organise la structure.

1. Pour une réflexion générale sur les genres, dans une perspective d'analyse des discours et de linguistique textuelle, je renvoie à mon article de la *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* (n° 75, Bruxelles, 1997) : « Genres, textes, discours : pour une reconception linguistique du concept de genre ».

2. Idée défendue également par Patrizia Violi : « Présence et absence. Stratégies d'énonciation dans la lettre », Actes du VI^e colloque interdisciplinaire de Fribourg : *La lettre, approches sémiotiques*, 1988, p. 27-35.

Les variations entre genres épistolaires proviennent des différences entre situations sociales d'interaction. Ces différences dans les conditions socio-discursives de production et de réception se traduisent par des variations marquées de l'importance accordée à tel ou tel paramètre énonciatif, d'une part, à la structure thématique, compositionnelle et stylistique, d'autre part. La signature est masquée ou totalement absente dans la lettre anonyme. Le destinataire visé est démultiplié au-delà du seul destinataire postiche dans la lettre ouverte, qui présente également l'intérêt de remettre en cause le caractère secret ou protégé de la correspondance. Le télégramme obéit à une loi d'économie supérieure encore à celle du billet. C'est une banalité de dire que la correspondance amoureuse ou amicale thématisent fortement l'absence de l'autre et font de la distance spatio-temporelle un des objets importants, voire l'objet unique, de la lettre; les déictiques se rapportant à *l'ici-maintenant* de l'énonciation, d'une part, et au *là-bas-plus tard* de la lecture, d'autre part, sont plus nombreuses que dans toutes les autres sortes d'écrits personnels (journal intime et mémoires, par exemple). Du côté de l'énonciateur, les lettres d'amour et d'amitié autorisent la mise en avant d'une subjectivité plus grande et plus libre que dans la lettre d'affaire. Toutes les formes de lettres ont pour particularité le fait de proposer une image de l'autre. L'absence rend possible et favorise cette construction, avec les risques que comporte le fait de proposer à son interlocuteur une image de lui-même ... Sur ce point, lettres d'amour et lettres d'affaires ne diffèrent que par la nature des liens de pouvoir entre les partenaires de l'échange qu'exhibent les formules d'ouverture < 1 > et de clôture < 5 > et les zones transitionnelles < 2 > et < 4 >.

En reconnaissant la diversité des pratiques discursives épistolaires, il est évident qu'il convient de diviser la macro-catégorie de la forme épistolaire en divers genres qui possèdent une historicité et qui sont directement liés à la diversité des pratiques socio-discursives dans lesquelles les sujets sont engagés. Les genres épistolaires sont, comme tous les genres, directement liés aux conditions de l'interaction : aux paramètres du temps et du lieu social, aux interlocuteurs engagés dans l'interaction, à l'objet du discours et, de plus, à une langue donnée. Cet ensemble complexe de paramètres pragmatiques complémentaires impose ses lois à la réalisation du texte particulier de chaque lettre.

Fidèle à la tradition rhétorique, mais également très proche d'une pragmatique du discours, T. H. Barrau cerne les principaux paramètres énonciatifs de la façon suivante :

Bien sentir qui l'on est et quelle est la personne à qui on s'adresse, et réfléchir quelque temps aux objets sur lesquels on veut s'entretenir avec elle, telle est la triple condition indispensable pour bien parler, et, par conséquent, pour bien écrire. Ce n'est autre chose que la loi de la convenance appliquée sous ces trois rapports au style épistolaire. (1882, p. 128)

On reconnaît là le triangle énonciatif Locuteur-Objet du discours-Destinataire auquel il convient seulement d'ajouter les paramètres, d'une part, des temps et des lieux décalés de l'écriture et de la lecture et, d'autre part, de la langue et des connaissances plus ou moins partagées par les partenaires de l'échange épistolaire.

Les variations de l'objet thématique du discours n'ont pas à être caricaturalement divisées comme le propose ironiquement Lanson. Ces dernières ne fournissent certainement pas la base des différences génériques. En revanche, c'est la nature même de l'ensemble des paramètres énonciatifs qui engendre des différences génériques majeures d'abord et l'infinie variété ensuite. On peut probablement distinguer trois premiers grands genres épistolaires séparés par les frontières graduelles de l'intime et du social, c'est-à-dire par la nature des relations, d'une part, entre les correspondants et, d'autre part, de ces derniers aux objets de discours traités. Insistons sur le caractère fondamentalement graduel des différences entre ces genres : les frontières génériques sont, par définition, des zones où nombre de textes appartiennent tendanciellement à plusieurs catégories.

ESSAI DE CLASSEMENT DES GENRES DU DISCOURS EPISTOLAIRE

La correspondance intime

La sphère des enjeux relationnels intimes définit le genre de la correspondance intime : des lettres d'amour les plus érotiques aux lettres amicales du type des exemples (2) à (4) et (6), en passant par la correspondance que l'on peut dire familiale. Les relations entre les partenaires de l'échange vont de la relation amoureuse aux degrés variés des relations familiales (famille restreinte et élargie), en passant également par tous les degrés de l'amitié. Ces relations entre correspondants autorisent un ton peu formel (variant certes en fonction des époques, des classes d'âge et des classes sociales). Elles permettent un appui souvent elliptique sur les connaissances partagées par les correspondants : l'implicite est massivement de mise. Les formes vont de la lettre fleuve à la carte postale, en passant par le télégramme¹.

Pour prendre un exemple de ce dernier type, Colette adresse à sa mère, lors d'un voyage en Suisse, à Lausanne, une carte postale du port d'Ouchy. A la fenêtre de sa chambre qu'elle signale sur la photo même, elle ajoute le texte suivant :

(7). Ma chambre ! des fenêtres tout autour, quelle joie ! et quelle belle salle de bains, je vois la Dent du Midi, des neiges blanches et bleues, le lac, la ville, les bois, tout. Tu aimerais tout cela [...].

1. L'extraordinaire télégramme de plusieurs pages imaginé par Cohen, dans *Belle du Seigneur*, est probablement le plus bel exemple d'exploitation parodique des normes du genre.

A ce fragment descriptif pluri-sémiotique, on pourrait ajouter aussi bien la correspondance de Racine à son fils ou, plus célèbre, de Mme de Sévigné à sa fille. Toutefois, la lettre (8), de Jean-Louis Guez de Balzac, est un intéressant exemple de lettre de remerciement, dans le cadre d'une correspondance familiale élargie. On notera surtout la façon dont l'acte de discours – remercier – se trouve préparé et amplifié, comme dirait la rhétorique, sous la plume d'un des meilleurs épistoliers du grand siècle :

(8). à Monsieur de Forgues, commandant une compagnie en Hollande.

Monsieur mon cher cousin, < 1 >

Je crois être riche des biens que vous m'avez fait; un autre qui auroit reçu le même présent ne vous en auroit pas la même obligation. < 2 > Mais l'opinion des choses est la mesure de leur valeur; et parce que je n'ai ni l'âme ni les yeux avares, je trouve les émeraudes de vos paons d'aussi grand prix que celles des lapidaires. Pour le moins ce qui est mort et immobile chez eux, vit et se remue dans ma basse-cour. Je connois mes richesses et en suis connu, et après avoir lu jusqu'à ne voir goutte, je viens délasser ma vue travaillée dans cet admirable vert, qui m'est tout ensemble un divertissement et un remède. Les vilains objets n'offensent pas seulement mon imagination : ils provoquent encore ma bile, et je pense que je ne recevrois une guenon du meilleur de mes amis que pour la faire tuer. Mais je vous avoue que la beauté me plaît en quelque lieu que je la rencontre. Toutefois, parce qu'elle est dangereuse sur le visage des femmes, j'aime mieux la considérer en sûreté sur les plumes des beaux oiseaux et dans la peinture des belles fleurs. Des plaisirs si chastes peuvent compatir avec le carême, et sans offenser Dieu, je m'y amuse tous les jours une heure agréablement. < 3 > Je vous en remercie de tout mon cœur, < 4 > et suis avec passion,

Monsieur mon cher cousin,

Votre, etc.

A Balzac, le VII mars MDCXXXIV. < 5 >

Cette première catégorie se satisfait aussi bien du simple billet, dont la carte postale n'est qu'une variante, que des multiples feuillets de la correspondance amoureuse ou de la fameuse lettre du 15 mai 1871 que Rimbaud envoie à son ami Paul Demeny et dans laquelle il expose longuement sa théorie du voyant (édition de La Pléiade, Gallimard, 1972, p. 249-254), lettre ponctuée par trois poèmes dont le « Chant de guerre parisien » sur la Commune, qu'il qualifie de « psaume d'actualité ».

Ce premier genre épistolaire ne comporte aucune limitation de longueur. En franchissant la frontière de la sphère des objets de discours relevant des relations amicales, on passe – plus graduellement que radicalement, bien sûr – dans un genre de correspondance, plus contraint.

La correspondance socialement distancée

La sphère plus large et formelle de la socialité ou des enjeux relationnels « formels » implique des pratiques socio-discursives sur des objets de discours moins intimes et avec un cercle plus large de personnes que l'on

peut considérer comme de simples «relations». La distance entre les correspondants est donc nécessairement plus grande dans ce genre que dans le précédent. La catégorie des «lettres de politesse» retenue par Barrau correspond assez bien à ce genre de correspondance sociale plus formalisé que le précédent :

Les sujets en sont aussi variés que les incidents de la vie sociale. On demande ou l'on promet un service; on remercie d'une faveur obtenue; on félicite, on encourage, on console; on adresse des conseils, des recommandations, des reproches même; car un homme bien élevé met toujours de la politesse jusque dans ses reproches et dans ses plaintes. Ces sortes de lettres exigent plus de soin et d'art que les précédentes [...]. On ne saurait trop recommander, d'abord l'exacte observation de toutes les convenances, et en second lieu la précision, qui est comme une convenance de plus. Car on ne doit pas abuser du temps et de l'attention de ceux à qui on écrit. (1882, p. 126)

Si, d'un point de vue pragmatique, les actes de discours dont parle ici Barrau se retrouvent également dans la sphère intime de la précédente catégorie (on l'a vu avec les remerciements de l'exemple (8) de Guez de Balzac), disons que ce deuxième genre est, lui, nécessairement bref, limité à l'objet «formel» de discours que la notion de «politesse» recouvre mal aujourd'hui. Cette catégorie va des lettres qu'un étudiant et son professeur échangent à propos d'un travail, aux condoléances et autres missives relatives à des événements familiaux (naissances, mariages) adressées formellement à des «connaissance», des collègues de travail ou d'activités sociales (sports, loisirs, militantismes divers, etc.). A propos de la correspondance entre professeur et (ancien) élève, les lettres envoyées par Rimbaud à Georges Izambard basculent de la deuxième dans la première catégorie par rupture nette des règles de distanciation. En témoigne la fin de cet appel à l'aide du 5 septembre 1870, envoyé par un Rimbaud alors détenu à la prison de Mazas :

(9). Ecrivez-moi aussi; faites tout! Je vous aime comme un frère, je vous aimerai comme un père. < 4 >

Je vous serre la main

Votre pauvre

Arthur Rimbaud < 5 >

L'exemple de cette lettre, adressée, le 24 juin 1627, par Richelieu à un parent d'un des plus acharnés duellistes de l'époque que le Cardinal vient de faire saisir, juger et décapiter, est un bon exemple, à la fois, de la deuxième catégorie et d'un acte de discours complexe mêlant condoléances et explications, regrets et promesses :

(10) A Monsieur de Montmorency.

Monsieur, < 1 >

L'accident qui est arrivé à M. de Bouteville me fait prendre la plume pour vous témoigner qu'il n'y a aucun qui compatisse davantage que moi au déplaisir que

vous aurez de la perte d'une personne qui vous étoit si proche. < 2 > Le Roi a été plus fâché que je ne vous puis dire, d'en venir à cette extrémité en son endroit; mais les rechutes si fréquentes auxquelles il s'est porté volontairement, en une chose qui combattoit directement son autorité, a fait que pour couper les racines de ce mal si invétéré en son royaume, il a cru être obligé en conscience et devant Dieu et devant les hommes, de laisser le cours libre à la justice en cette occasion. En toute autre où il n'ira point de l'intérêt de son Etat, vous recevrez sans doute des preuves de sa bonne volonté. < 3 > Pour moi, Monsieur, je vous conjure de croire que toutes celles que vous désirerez de mon affection vous feront voir plus clairement que mes paroles, < 4 > que je suis autant qu'on le peut être, Monsieur,

Votre très affectionné serviteur. < 5 >

Cette deuxième catégorie exige une attention polie, une prudence, moins ou pas d'implicite et une concentration assez stricte sur l'objet de discours qui motive la lettre.

La correspondance d'affaire

Plus loin sur l'échelle « formelle » et la distanciation, la catégorie de la *correspondance d'affaire*, c'est-à-dire des *lettres commerciales et administratives*, va plus loin encore que la précédente dans le sens de la brièveté et de la limitation à l'objet de discours. Plutôt que de donner des exemples de nos modernes correspondances administratives, je citerai deux extrêmes du genre, un billet de déclaration de guerre de Louis XIV au Duc de Savoie et, pour l'intéressant témoignage sur la condition des gens de lettres du grand siècle, une demande adressée à Colbert, en 1678, par Corneille qui, avant d'être oublié, avait été inscrit sur la liste des gens de lettres à pensionner et en avait d'ailleurs remercié, en vers, le Roi en 1663 :

(11) Au Duc de Savoie, Victor-Amédée.

Septembre 1703

Monsieur, < 1 > puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, l'alliance, et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées, pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer. < 3 >

LOUIS < 5 >

(12) A Colbert.

Monseigneur, < 1 >

Dans le malheur qui m'accable depuis quatre ans, de n'avoir plus de part aux gratifications dont Sa Majesté honore les gens de lettres, je ne puis avoir un plus juste et plus favorable recours qu'à vous, Monseigneur, à qui je suis entièrement redevable de celle que j'y avois. < 2 > Je ne l'ai jamais méritée, mais du moins j'ai tâché à ne m'en rendre pas tout à fait indigne par l'emploi que j'en ai fait. Je ne l'ai point appliquée à mes besoins particuliers, mais à entretenir deux fils dans les armées de Sa Majesté, dont l'un a été tué pour son service au siège de Grave; l'autre sert depuis quatorze ans, et est maintenant capitaine de chevau-légers. Ainsi, Monseigneur, le retranchement de cette faveur, à laquelle vous

m'aviez accoutumé, ne peut qu'il ne me soit sensible au dernier point, non pour mon intérêt domestique, bien que ce soit le seul avantage que j'aie reçu de cinquante années de travail, mais parce que c'étoit une glorieuse marque de l'estime qu'il a plu au Roi de faire du talent que Dieu m'a donné, et que cette disgrâce me met hors d'état de faire encore longtemps subsister ce fils dans le service où il a consumé la plupart de mon peu de bien pour remplir avec honneur le poste qu'il y occupe. < 3 > J'ose espérer, Monseigneur, que vous aurez la bonté de me rendre votre protection, et de ne pas laisser détruire votre ouvrage. Que si je suis assez malheureux pour me tromper dans cette espérance, et demeurer exclu de ces grâces qui me sont si précieuses et si nécessaires, je vous demande cette justice de croire que la continuation de cette mauvaise influence n'affoiblira en aucune manière ni mon zèle pour le service du Roi, ni les sentiments de reconnaissance que je vous dois pour le passé, < 4 > et que, jusqu'au dernier soupir, je ferai gloire d'être, avec toute la passion et le respect possible,

Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant
et très obligé serviteur,

Corneille < 5 >

Dans cette catégorie, il existe une forme de lettre qui peut être plus longue : le *rapport*. Dans tous les cas, la relation entre les correspondants est définie par une relation hiérarchique ou marchande et l'action est entièrement déterminée par une forme de commande (commerciale ou institutionnelle). Le rapport rend compte d'une mission à une instance pour et par laquelle l'auteur a été mandaté. Les longues lettres des missionnaires jésuites citées plus haut (6) représentent une des versions ethno-anthropologiques les plus intéressantes du sous-genre du rapport. La correspondance dite « d'affaires » recoupe donc les sphères les plus diverses de l'administration civile et religieuse des états.

La correspondance ouverte

L'ouverture du nombre de partenaires engagés dans l'échange débouche sur différents genres épistolaires. Il faut d'abord distinguer les missives adressées à un interlocuteur-destinataire collectif (Epîtres de St. Paul, « Lettre aux paysans » des *Ecrits pacifistes* de Jean Giono, par exemple) et la lettre ouverte (« J'accuse [...] », par exemple). Tandis que la lettre adressées collectivement à une communauté se contente de démultiplier le pôle énonciatif du destinataire, la lettre ouverte joue sur la désignation-prétexte ou postiche d'un interlocuteur unique (le Président Félix Faure dans le cas de Zola). En fait, le destinataire véritable de la lettre ouverte est représenté par la communauté des lecteurs. La lettre ouverte prend à témoin un auditoire élargi. Dans le cas de « J'accuse [...] », cela va des lecteurs de *L'Aurore* du 13 janvier 1898 aux juges sommés d'entamer une action en justice à l'encontre de l'auteur de la lettre.

Le courrier des lecteurs présente également des variations importantes des paramètres de l'énonciation. L'auteur est à la fois celui qui a écrit et envoyé la lettre au journal et la rédaction elle-même qui s'octroie généralement le droit d'opérer des coupes. Ce type de correspondance s'apparente aux lettres ouvertes par la démultiplication des destinataires : le destinataire d'origine (journaliste ou rédaction dans son ensemble), désigné dans la lettre, est redoublé par les lecteurs : une lettre ouverte est, par définition, destinée à une double lecture.

Les pétitions, enfin, diffèrent par la nature du signataire : celui-ci se démultiplie jusqu'à l'ensemble des signataires. La nature d'un rapport de force déséquilibré explique – comme dans le cas de la lettre ouverte d'ailleurs – cette variation importante d'un des paramètres énonciatifs. C'est pour lever les résistances d'une instance de pouvoir supérieure que des signataires se regroupent. La correspondance est ici aussi ouverte, à tel point que la pétition et la lettre ouverte se combinent fréquemment.

La littérature épistolaire

Comme le dit Lanson, il est « des ouvrages qui n'ont des *Lettres* que le nom » (Intro, p. XXV). Il cite les lettres fictives de Varron, dans l'ancienne Rome, touchant des questions d'histoire et d'érudition, les innombrables écrits de science, de philosophie, de politique, de théologie qui ont, par la suite, adopté cette forme ainsi que les pamphlets de Pascal et Paul-Louis Courier. Notons, au passage, que chez ce dernier, la correspondance de l'officier de l'armée napoléonienne embarqué, en Italie, dans une guerre d'occupation, mêle récit factuel des événements et parodie fictionnelle comme dans la célèbre lettre à sa cousine, du 1^{er} novembre 1807, qui raconte, en imitant les romans noirs, une nuit dans une ferme calabraise¹.

Des formes les plus célèbres aux moins connues du roman par lettres, il faut dire qu'elles miment la correspondance authentique et qu'elles sont très tôt apparues comme une forme de mise en texte très souple, permettant de varier, à la fois, les points de vue et la composition par l'insertion de descriptions, de narrations, de dialogues, de discours direct adressé au destinataire. La liberté de composition est l'explication principale de la fortune du genre. Les facilités de mise en scène d'une intersubjectivité canalisée par le cadre très formel de l'énonciation épistolaire, évite la complexité des romans polyphoniques modernes et de la narration éclatée.

Il me semble que la question des formes épistolaires littéraires et fictionnelles et l'hésitation que l'on peut ressentir quant au classement de certaines correspondances d'hommes de lettres s'expliquent assez bien

1. Citée partiellement par Lanson, ce texte est magistralement étudié par Paul Siblot dans le n° 16 des *Cahiers de praxématique* : « Les parties et le tout », pages 35-60, Montpellier, 1991.

quand on revient sur l'idée avancée par Bakhtine d'une distinction entre genres premiers (simples) et seconds (complexes) qu'il considérait comme « d'une grande importance théorique » (1984, p. 267). Définissant les genres seconds, Bakhtine énumère le roman, le théâtre, le discours scientifique et ce qu'il nomme le discours idéologique, qui tous apparaissent dans les circonstances d'un échange culturel, majoritairement écrit, artistique, scientifique ou socio-politique. Les genres premiers (« simples ») sont, quant à eux, définis par la quotidienneté et la spontanéité de leur usage, c'est-à-dire par leur faible degré d'élaboration. Ils vont de la réplique brève à l'ordre militaire, en passant par le dicton et les usages ordinaires de la correspondance. La carte postale envoyée par Colette à sa mère (7) a beau émaner d'un écrivain, elle relève des genres premiers, comme la correspondance que Flaubert adresse à Louise Colet et la plupart des lettres de Rimbaud. De la même manière, ce n'est pas parce que la lettre (12) est écrite par Corneille qu'elle relève pour autant de la littérature et donc de l'art épistolaire. Sa requête présente un évident degré d'élaboration, déterminé par la complexité de l'échange en cours et l'identité des interactants. Comme le dit Bakhtine, lorsque la sphère de l'activité sociale (la formation socio-discursive) se complexifie dans son organisation, les pratiques discursives (genres) qu'elle exige se complexifient. On n'en bascule pas pour autant dans l'art littéraire. L'élégance de l'écriture de Corneille, P.-L. Courier, Guez de Balzac ou le génie de Rimbaud et de Flaubert ne transforment pas le moindre de leurs écrits épistolaires en œuvre littéraire.

Le fait de considérer ou non les correspondances de Mme de Sévigné ou de Guez de Balzac comme de la littérature tient au regard que le lecteur et l'institution littéraire portent sur ces productions dont le degré d'élaboration est indéniable. Les variations de l'histoire du champ littéraire expliquent les changements de statut de ces formes discursives. La mise en scène des remerciements, en (8), et celle de la requête, en (12), correspondent au degré d'élaboration du genre épistolaire dans la société cultivée de l'époque. Seuls les développements de la pratique épistolaire dans une faible couche de la population soumise elle-même à des développements particuliers et à une complexité sociale croissante, expliquent qu'un genre, certes élaboré, mais pas littéraire pour autant, puisse être pris pour de la littérature. Comme le dit A. J. Greimas : « Pour que l'échange épistolaire soit accepté comme genre littéraire, il faut encore qu'un œil étranger, celui du lecteur hors champ, transperce l'intimité à peine inaugurée en la transformant en spectacle et en configuration discursive¹ ». Comme le propose Lanson, le regard

1. « Préface » des Actes du VI^e colloque interdisciplinaire de Fribourg : *La lettre, approches sémiotiques*, 1988, p. 6.

du lecteur sur la correspondance gagnerait à être plus historicisant – la lettre devenant document, archive – que littérisant :

Les *lettres* nous donnent comme les mémoires l'impression vive du passé, et même, en un sens, plus fortement encore que les *mémoires*. Dans ceux-ci, nous écoutons le récit d'un témoin oculaire, ou d'un acteur des événements : celles-là nous font voir l'homme même vivant sa vie, le fait se dégageant péniblement ou brusquement de ses causes, et nous jettent au milieu des obscurités, des illusions, des inachèvements, dont est plein le tourbillon confus des choses réelles.

Il y a longtemps que l'on a mis en lumière la valeur historique des Lettres de Cicéron. C'est le tableau le plus vivant, le plus dramatique de l'agonie de la République romaine. (Intro, p. XXVII).

L'œuvre littéraire, qui fictivise, dans le roman par lettres, les acteurs de l'échange épistolaire et donne ainsi à lire leur courrier dans un cadre romanesque unifié, est une opération de complexification des pratiques épistolaires ordinaires. La fiction romanesque part des formes élémentaires pour les réorganiser dans un tout déterminé par sa visée esthétique. Comme le dit Bakhtine :

Les genres premiers, en devenant composantes des genres seconds, s'y transforment et se dotent d'une caractéristique particulière : ils perdent leur rapport immédiat au réel existant et au réel des énoncés d'autrui – insérée dans un roman, par exemple, la réplique du dialogue quotidien ou la lettre, tout en conservant sa forme et sa signification quotidienne sur le plan du seul contenu du roman, ne s'intègre au réel existant qu'à travers le roman pris comme un tout, c'est-à-dire le roman conçu comme phénomène de la vie littéraire-artistique et non de la vie quotidienne. Le roman dans son tout est un énoncé au même titre que la réplique du dialogue quotidien ou la lettre personnelle (ce sont des phénomènes de même nature), ce qui différencie le roman, c'est d'être un énoncé second (complexe). (1984, p. 270)

A. J. Greimas a également fort bien cerné la base pragmatique de la distanciation fictionnalisante caractéristique de la littérature épistolaire : «Ce qui n'était qu'une communication ordinaire entre acteurs "réels" devient une communication "irréelle" entre auteur et lecteur. Réduisant l'intersubjectivité première au statut de simple "forme" littéraire, une nouvelle intersubjectivité, distincte de celle-ci [...] s'installe ainsi [...]» (1988, p. 6).

Jean-Michel Adam
Université de Lausanne